



Vie municipale

Vie économique

Environnement

Jeunesse

Culture

Manifestations

Bulletin **Andrésien**

juillet 2021



Travaux - p.6



Centre de loisirs - p.13



Anniversaire jumelage : 10 ans - p.14





É d i t o

Chères Andrésiennes, chers Andrésiens,

Optimisme. C'est un mot que l'on hésite à prononcer en ce début d'année 2021. Il est en effet des temps plus propices à la confiance et aux certitudes que d'autres. Notre contexte est marqué par la prolongation de l'urgence sanitaire, par la pandémie qui occupe nos esprits depuis plus d'un an. La vie communale et nos traditions sont elles-mêmes perturbées. Je sais la lassitude qui a gagné nombre d'entre nous. Je sais les difficultés qu'ont rencontrées ou rencontrent certains d'entre vous et notamment nos concitoyens seuls et isolés, nos artisans et nos commerçants, les soignants mobilisés en « première ligne ».

Et pourtant, ce sont des mots résolument optimistes que je souhaite vous transmettre. Je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves, les habitants de notre commune méritent que l'on soigne le présent mais surtout que l'on prépare l'avenir. C'est notre rôle, celui que vous nous avez confié, c'est le sens des engagements que nous avons pris. C'est pour cela que, depuis mars 2020, nous sommes dans l'action. Notre optimisme, il est pour le devenir de notre commune et les projets qui nous animent.

2021 est la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracé. Pour se faire, j'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général. Ainsi, nous avançons.

Avec optimisme, je souhaite évidemment que 2021 soit marquée par le retour de la proximité et de la vie sociale. Saint André de l'Eure a tellement soif de tout ce qui fait notre art de vivre : se retrouver et partager.

Bien à vous.

Franck Bernard, Maire

Vice-Président à l'Equilibre territorial et social de l'Habitat de l'agglomération « Evreux Porte de Normandie ».

Sommaire

Juillet 2021



Vie municipale

- 03 Service à la population
- 04 Centre de vaccination / dépistage
Accéo
- 05 Visite de l'Aérodrome
- 06 Travaux - aménagements
- 07 Tribunes d'expression



Vie économique

- 08 Budget 2021
- 09 Nouveaux professionnels



Environnement

- 10 Incivilités
- 11 Nouvelle gestion des espaces verts
- 12 Rappel d'urbanisme



Jeunesse

- 13 Le centre de loisirs
- Inscriptions scolaires



Culture

- 14 Les 10 ans du jumelage
- Circuit touristique



Manifestations

- 15 Agenda
- 16 Suivez-nous sur facebook

Infos



MAIRIE Les numéros utiles

Service population - état civil - élections
02.32.32.87.00
mairie@ville-st-andre-eure.fr

Comptabilité
02.32.32.87.05
comptabilite@ville-st-andre-eure.fr

Centre Communal d'Action Sociale
02.32.32.87.01
ccas@ville-st-andre-eure.fr

Communication/ vie associative/ salles
02.32.32.87.07
communication@ville-st-andre-eure.fr

Enfance-Jeunesse/Restauration scolaire
06.38.97.67.69
enfancejeunesse@ville-st-andre-eure.fr

Médiathèque
02.32.37.81.78
mediatheque@ville-st-andre-eure.fr

Police municipale
02.32.60.18.96
policemunicipale@ville-st-andre-eure.fr

Services techniques
02.32.37.43.69
rst@ville-st-andre-eure.fr

Urbanisme
02.32.32.87.08
dealmeida.m@ville-st-andre-eure.fr

Astreinte technique : 06.80.61.74.84

Astreinte élus : 06.80.61.74.27

Accueil de la mairie

Service à la population

La commune a recruté un responsable pour le service population en la personne de monsieur Yann Lemarchand.

Arrivé d'une ville bretonne et natif de la région, la commune lui a confié diverses missions notamment la restructuration du pôle accueil. Il proposera dans les prochains mois, en collaboration avec son équipe, une réorganisation des locaux afin d'accueillir dans les meilleures conditions les administrés.

Un nouvel agencement sera envisagé afin de garantir la confidentialité et offrir un meilleur service au public. Dans cette optique, la commune devra envisager des travaux en régie par le personnel des services techniques.

Depuis janvier 2020, l'accueil, uniquement pour l'état civil est ouvert les samedis de 9h00 à 12h00. En parallèle, l'élus d'astreinte assure une permanence de 10 heures à 12 heures sans rendez-vous pour répondre aux sollicitations des Andrésiens.



C.C.A.S.

Vous avez 70 ans ou plus ? Vous êtes non imposable ou imposable jusqu'à 200 € ?
Vous habitez St André de l'Eure ? ...

Pensez à apporter votre avis d'imposition au service C.C.A.S. afin de bénéficier du bon de fin d'année avant le 30 novembre. (Pensez à fournir chaque année votre nouvel avis d'imposition).

CENTRE DE VACCINATION CENTRE DE DEPISTAGE

Monsieur le Maire, Monsieur Lebaill Francis et Madame Hesnard Nadine se sont mobilisés pour l'ouverture d'un centre de vaccination sur la commune.

Le lieu (salle du Clos Mulot) et le personnel trouvés, le centre a pu ouvrir ses portes début mars. Les citoyens éligibles ont pu s'inscrire et recevoir la première dose de Pfizer.

Au fil des mois les conditions d'éligibilité ont été modifiées et il a fallu s'adapter : ouvrir sur plus de jours, proposer une amplitude horaire plus importante et mobiliser un plus grand nombre de professionnels de santé (en activité ou à la retraite) et des bénévoles administratifs.

À compter de mi-mai, ce sont tous les citoyens de plus de 18 ans qui sont éligibles (recommandation de l'ARS) et pour absorber ce nouveau flux, des plages de vaccination sont proposées sur Doctolib.fr

Il est tout à fait possible de s'inscrire sur une liste d'attente pour recevoir vos vaccins à la salle du Clos Mulot les jours d'ouverture alors n'hésitez pas !



pour tous ceux qui
sauvent nos vies juste
pour vous dire **MERCI**

CENTRE DE DEPISTAGE À L'ESPACE DE LA MÈRE MICHEL : SANS RDV - CENTRE DE VACCINATION AU CLOS MULOT RDV : 02 32 37 26 65



LA COMMUNE EST DÉSORMAIS ACCESSIBLE AUX PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES AVEC ACCEO

L'accueil de la mairie est accessible aux personnes sourdes et malentendantes par téléphone et en face à face.

En France, plus de 10% des personnes sont sourdes ou malentendantes. C'est pourquoi, dans une volonté d'inclure, de rendre plus accessible son contenu et faciliter les démarches à l'ensemble de la population, nous avons adopté la solution gratuite Acceo pour nos usagers sourds et malentendants.

Avec l'application gratuite ACCEO, 3 modes de communication sont proposés :

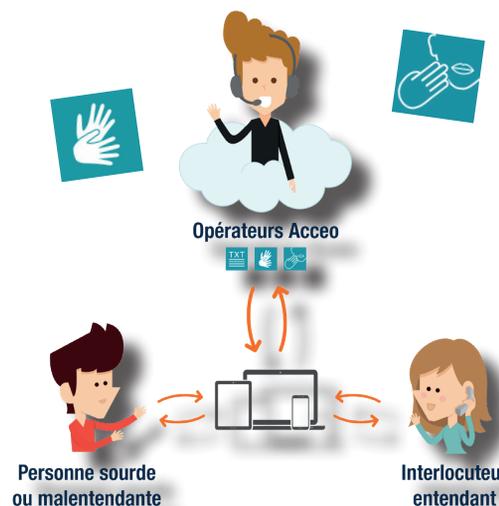
- La Transcription instantanée de la Parole (TIP) :

Parlez directement à votre interlocuteur au sein de la mairie. En retour, les propos de celui-ci sont retranscrits instantanément sur votre écran par un opérateur Acceo.

- La Visio-interprétation en Langue des Signes Française (LSF) : Parlez directement à votre interlocuteur en signant. Parallèlement, en temps réel, l'opérateur Acceo traduit oralement ce que vous signez et en retour, vous signe les propos de votre interlocuteur.

- Le visio-codage en Langue française Parlée Complétée (LfPC) : Parlez directement à votre interlocuteur. En retour, les propos de celui-ci sont codés instantanément sur votre écran par un opérateur Acceo.

Pour accéder à la plateforme ACCEO : <https://www.acce-o.fr/client/saint-andre-de-l-eure>



VISITE DE LA PLATEFORME DE L'AÉRODROME AVEC LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Moment de partage avec Monsieur Grimaud, président du club aéronautique de Saint André de l'Eure (CASA) avec qui nous avons pu échanger sur le fonctionnement de la plateforme. De la préparation au décollage, en passant par le plan de vol, nous avons pu remarquer que la réglementation d'un vol est très exigeante.

Le CASA compte 126 licenciés en 2021 et possède 7 avions.

Par ailleurs en 2020, le club a participé à un challenge nommé « le jour le plus long » qui consiste à faire voler un maximum de membres d'un club durant une journée.

Un Jodel D112 et trois DR400-120cv ont alors permis à vingt-quatre membres du club d'enchaîner les vols. Au total, ce furent plus de vingt-deux heures de vols qui permirent au CASA de figurer à la première place du palmarès des clubs de plus de cent licenciés.

La municipalité veut rendre hommage au président défunt du CASA, Monsieur Alain LEMEUNIER qui fut membre du club pendant dix ans. Rentré au conseil d'administration en 2012, il prit le poste de secrétaire l'année suivante puis la présidence en 2015. On se souviendra d'un homme très respecté et investi avec qui les échanges étaient constructifs.

Nous avons pu échanger avec le président du club ULM, Monsieur Boulard qui nous a présenté les fameuses « machines » que l'on voit au-dessus de nos têtes. Des pendulaires aux trois axes en passant par les autogires, le club ULM possède soixante-deux machines et comprend quatre-vingt licenciés.

Il est important de souligner que notre plateforme est dynamique puisque le week-end du 12 et 13 juin a été organisé le championnat de Normandie ULM.



AVEZ-VOUS REMARQUÉ LA BOÎTE À LIVRES ?

Située à côté de l'église, elle est reconnaissable par ses couleurs vives. Des couleurs qui sont celles du «Lions Club», à l'origine de ce projet.

Vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ? Partagez-les ! Venez les déposer pour que de nouveaux lecteurs en profitent. Une seconde boîte à livres sera prochainement installée place du Général de Gaulle.



Réalisations 2021



« Rénovation du sol du monument aux Morts »
Rue Jean Jaurès



« Réfection du mur du cimetière »
Rue de Foucrainville



« Réfection du mur du site Bernard »
Rue de Dreux



« Installation de ruches »
Rue Jules Cayaux



« Voirie »
Hameau de Touvoye



« Voirie »
Rue de Quessigny

Tribunes d'expression

MAJORITÉ MUNICIPALE



Andrésiennes, Andrésiens,

En cette fin de confinement, nous vous espérons en bonne santé et vous souhaitons une période estivale plus douce que ces derniers mois. Malgré cette période difficile, la municipalité a poursuivi son travail sur les projets communaux et ce, malgré une participation moindre des élus de l'opposition. Ces quatre élus ont une attitude peu constructive lors des conseils municipaux :

Ils chuchotent, ricanent et votent contre ou s'abstiennent pour la plupart des délibérations proposées sur des points évoqués en commission, réunions auxquelles ils sont peu ou pas présents.

Alors oui, nous, élus de la majorité, nous prenons des décisions qui peuvent vous surprendre, vous déplaire et nous pouvons le comprendre. Mais sachez que nous restons à votre disposition pour échanger sur les projets en cours ou à venir.

Dans ce cadre, le dossier des petites villes de demain a été retenu. Nous sommes fiers d'avoir été la seule commune sélectionnée au sein de l'EPN. Ce programme accélérateur de relance apportera des moyens logistiques et subventions supplémentaires à la réalisation de nos projets.

Au plaisir de vous rencontrer au détour de l'une de nos prochaines manifestations.

OPPOSITION MUNICIPALE



Chères Andrésiennes, chers Andrésiens

Selon la majorité, tout va pour le mieux dans la **Principauté de Saint-André-de-l'Eure** ! Nos leaders à la tête de la commune vont bon train. On mène de **grands travaux** au palais communal pour le Maire et ses adjoints ; la presse et les courtisans chantent les louanges de notre sauveur autoproclamé avec son **centre de vaccination** ; les **achats de terrains** s'accroissent ; les **dépenses d'équipements et d'aménagements** sont abondantes ; les **boutiques atypiques** s'installent... C'est une vraie **Renaissance** ! (sic).

Mais en réalité, la commune vit au-dessus de ses moyens, tout cela mène à une **augmentation des dépenses** ainsi que de la **dette** malgré les promesses électorales. Ces décisions sont souvent prises arbitrairement en conseil restreint, **sans l'avis des habitants**, ni même des conseillers municipaux, malgré les promesses électorales.

Dans son livre *Le Prince*, Machiavel a écrit « La fin justifie les moyens », il se pourrait que pour la commune, **« le manque de moyens justifie la fin »**.

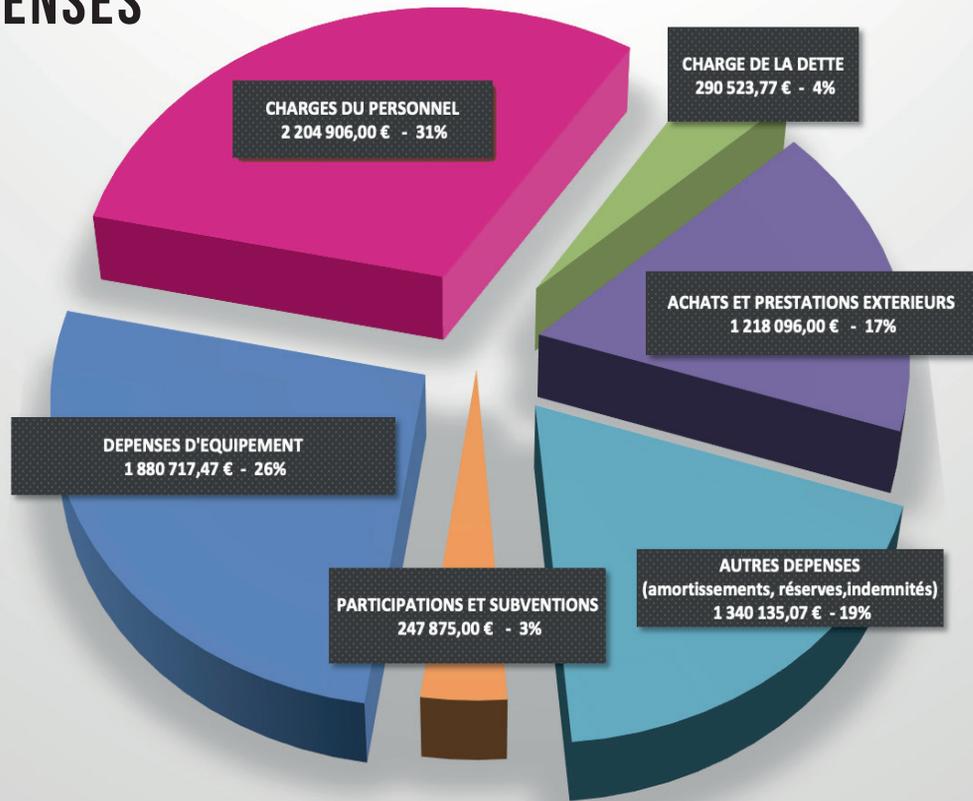
Malgré tout, notre équipe vous souhaite un bel été !

Retrouvez-nous : Facebook : *Citoyens & Andrésiens* / Courriel : citoyens.andresiens@gmail.com

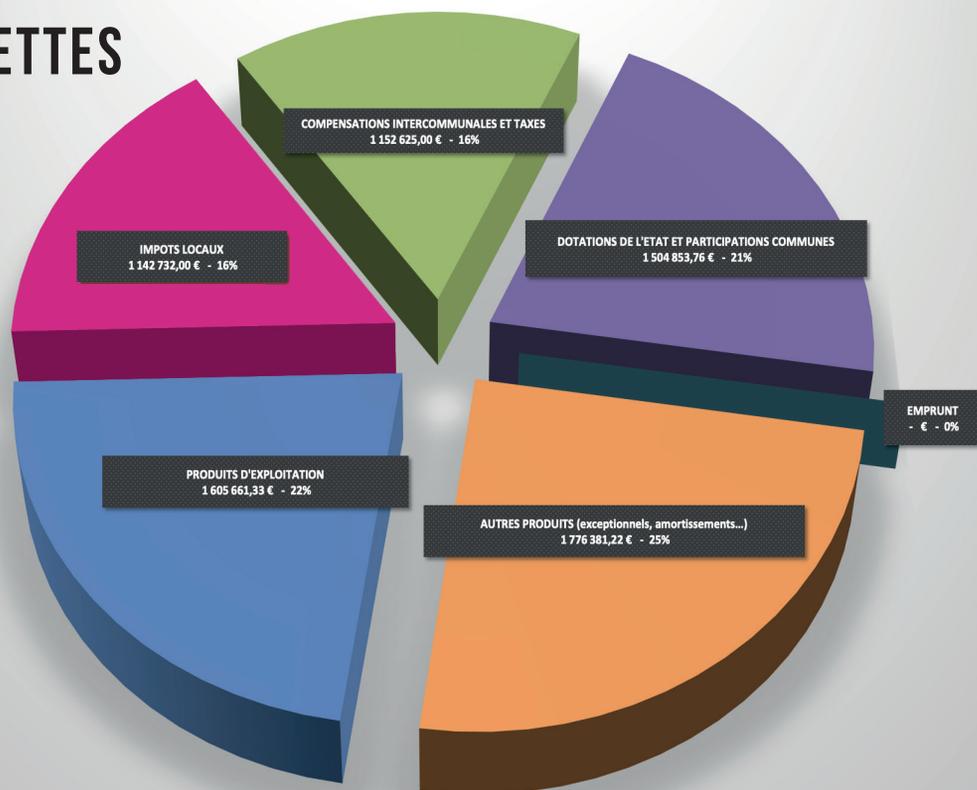
BUDGET 2021 : 7 182 253,31 €

**BUDGET PRÉVISIONNEL
2021**

DÉPENSES



RECETTES



NOS PROFESSIONNELS



Bienvenue

L'offre commerciale du centre bourg de Saint André s'étoffe. Aujourd'hui, nous avons un centre-ville qui offre une large palette de services et de commerces qui, sans cesse s'améliore pour répondre à la demande des Andrésiens. De nouveaux commerçants sont venus enrichir cette offre :

B&A Primeurs

Fruits et légumes



43 rue du Chanoine Boulogne

02 32 07 33 00

ba-primeurs@hotmail.com

Auto Andrésienne

Achat, vente, reprise tout véhicule



06 98 03 38 86

autoandresienne@gmail.com

Jack CBD Shop

Fleurs, huile, thé, cosmétique, alimentaire

32 rue du Chanoine Boulogne

02 32 67 44 62



Taka Ink Tattoo

Tatouages

22 rue du Chanoine Boulogne

07 83 09 40 66



D'navette

*Transport toutes distances
(gare, aéroport, cinéma ...)*



06 68 83 85 02

dnavette27@gmail.com

Au coeur andrésien

Gîte 5/6 personnes

11 bis avenue Victor Hugo

06 98 19 98 14

aucoeurandresien@orange.fr



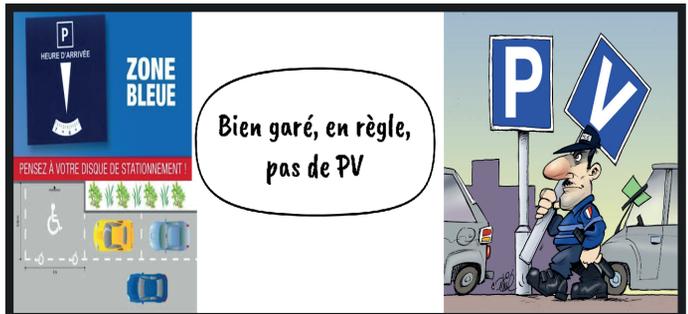
LEVY Aurélia et Guillaume

Gîte 6 personnes

2 domaine de la forêt d'Ivry

06 19 45 76 92





ON EN A TOUS ASSEZ DES INCIVILITES.....

Créé avec l'application **BDNF** développée par la BnF

Infos



Collecte des encombrants 2021

Judi 2 décembre et Vendredi 3 décembre



LES SERVICES TECHNIQUES

NOUVELLE GESTION DES ESPACES VERTS



Comme vous l'avez sans doute remarqué, des choses ont changé depuis quelques années dans notre façon d'aborder l'entretien des espaces verts dans les espaces publics. Les préoccupations environnementales font maintenant partie intégrante de notre travail d'embellissement de la commune. Les mentalités ont aussi évolué, on intègre mieux aujourd'hui la présence d'herbe aux pieds des murs, la nature fait partie de notre paysage urbain.

Notre collectivité a choisi de franchir un cap et assume aujourd'hui le fait de prendre en compte la sauvegarde de l'environnement dans sa politique de gestion.

Vous avez sans doute remarqué le nouvel espace vert créé rue Jules CAYAUX à l'entrée de la ville. La préservation et la promotion d'un écosystème a été le fil conducteur de cet aménagement.

Une mare, autrefois asséchée a été rouverte et plantée de végétaux aquatiques, des arbres fruitiers ont été plantés afin que les passants puissent profiter de leur passage pour déguster la production, des jachères ont été semées pour contenter les insectes pollinisateurs, les arbres existants qui étaient intéressants ont été préservés, la paille posée au sol évite le désherbage, garde l'humidité et termine sa vie en enrichissant le sol. Le passage qui va être tracé sera réalisé sans terrassement et s'intégrera naturellement dans cet aménagement. On vise ainsi à établir un « cercle vertueux », on aménage sans détruire, on utilise sans dégrader.



La tonte aussi évolue, les agents des espaces verts sont sensibilisés à prendre en compte les espèces végétales naturelles apparaissant dans les pelouses, des zones sont fauchées tardivement pour permettre à la flore et la faune de pouvoir faire son cycle de développement, des zones fleuries sont créées dans les pelouses., la fauche viendra plus tard quand les cycles naturels seront accomplis. Des espèces autrefois communes qui avaient disparu commencent à revenir comme le coquelicot ou le bleuet.

Comme tout changement il y a parfois des erreurs, « des loupés » mais rien n'est figé ni définitif, le principal c'est de comprendre, de s'améliorer et de pérenniser la démarche.

Infos

Déchetterie Horaires d'été

lundi	9h-12h	14h-18h
mardi	fermé	14h-18h
mercredi	9h-12h	14h-18h
jeudi	fermé	fermé
vendredi	9h-12h	14h-18h
samedi	9h-12h	14h-18h
dimanche	fermé	fermé

Collectes par les services d'Evreux Portes de Normandie.

*Les mercredis matins
(sortir les bacs la veille au soir)*

[La collecte des déchets ménagers](#)

Rappels indispensables :

- ▶ Pour des questions d'hygiène, les ordures sont à mettre dans des sacs avant d'être mis dans les bacs.
- ▶ Les bacs contenant des déchets verts ou des bouteilles en verre mélangées aux ordures ne seront pas collectées.

[La collecte sélective](#)

Déchets admis pour la collecte sélective :

- ▶ Plastiques : bouteilles transparentes, flacons opaques, sans bouchon et aplatis les bouteilles
- ▶ Papiers et cartons : journaux, magazines, boîtes, briques alimentaires, suremballages en carton
- ▶ Métaux : bidons de sirop, aérosol, cannettes, boîtes de conserve, barquettes en aluminium.

Urbanisme LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous avez un projet de travaux, agrandissement, pose d'une fenêtre, supprimer une fenêtre, poser un abri de jardin, démolir un bâtiment, faire une isolation par l'extérieur, changer votre clôture ...

Vous devez vous renseigner auprès de notre service Urbanisme.

Avant de vous engager auprès d'un artisan ou d'un fournisseur vérifiez que votre projet est réalisable en consultant le PLUI-HD onglet « Environnement - Urbanisme » sur notre site.

- ▶ Un abri de jardin ne se pose pas n'importe où sur votre terrain
- ▶ Un agrandissement doit respecter les distances de mitoyenneté
- ▶ Une isolation extérieure n'est pas toujours réalisable
- ▶ La hauteur d'une clôture est différente selon la zone d'habitation

Ne pas respecter cette démarche peut vous poser des problèmes administratifs. Trop souvent, lorsque vous êtes sur le point de concrétiser une vente chez le notaire, il s'aperçoit qu'un bâtiment n'apparaît pas sur le cadastre ou tout autre oubli, l'acte notarial peut-être retardé.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le service Urbanisme qui vous guidera dans vos démarches.



CENTRE DE LOISIRS

VACANCES DE FÉVRIER AU CENTRE DE LOISIRS

Pour les vacances d'hiver, l'équipe d'animation a fait voyager les enfants au sommet des plus hautes montagnes.

Dans une ambiance de station de ski, les enfants ont pu s'amuser autour d'activités liées aux sports d'hiver. Au programme : patinoire tous les jours, hockey sur glace, restaurant d'altitude avec crêpes, churros, barbe à papa et chocolat chaud, création d'une maquette « station de ski », jeux olympiques d'hiver et bien d'autres divertissements.

En parallèle, deux projets ont été menés durant ces vacances, un projet d'incrustation photo avec shooting photo et incrustation des enfants dans des scènes cultes du film « Les bronzés font du ski » où dans des paysages de montagne. Et le deuxième autour de la réalisation d'un clip de danse sur la chanson « Jerusalem » où les enfants ont pu bénéficier des conseils d'un professeur de danse pour les aider dans l'apprentissage de la chorégraphie.

Du côté des ados, l'espace ados a fonctionné tous les jours à plein régime avec des jeunes très motivés. Jeux en forêt, décoration de planche de snow, hockey sur glace et patinoire, sculpture sur glace ... ont rythmé le quotidien de nos vacanciers.

Rentrée scolaire : Les dossiers d'inscriptions pour l'accueil périscolaire et la restauration 2021/2022 sont déjà en ligne sur le portail famille et sur le site internet de la mairie et disponibles au Château. Ils sont à déposer au service enfance-jeunesse avant le **30 juin 2021**.

Cet été, place au «Camping Paradis Kids», le centre de loisirs du Château emmènera les enfants dans le monde du camping et de la plage. Au programme une multitude d'activités autour des vacances au camping : beach-volley, tournoi sportif, pétanque, baignade, élection du meilleur campeur, bronzage sur les transats, mini-golf...

Nous vous attendons nombreux pour ces événements exceptionnels.

Pour réserver votre emplacement, contact : enfancejeunesse@ville-st-andre-eure.fr - 02.21.76.11.35

RAPPEL INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2018 doivent être réalisées au château Drouet, soit en prenant RDV au 02.21.76.11.35 soit en envoyant un mail à inscription.scolaire@ville-st-andre-eure.fr

Pièces justificatives à fournir :

- ▶ CNI des parents recto/verso
- ▶ Justificatif de domicile – de 3 mois
- ▶ Livret de famille (pages parents et enfants)
- ▶ Numéros de téléphone des deux parents

Février 2021



JUMELAGE

ANNIVERSAIRE DU COMITÉ DE JUMELAGE



10 ans déjà ! Le 8 mai 2011, après une année de contacts et de visites de délégations, Serge Masson et Götz Ulrich, respectivement maires de Saint André et de la Verbandsgemeinde an der Finne* signaient l'Acte de Jumelage qui scellait l'amitié naissante entre nos deux communes.

Depuis de nombreuses rencontres intergénérationnelles ont eu lieu, mêlant à chaque fois visites culturelles, activités sportives, hommages, bonne humeur et moments conviviaux. De belles amitiés existent entre les Andrésiens et les habitants de la Verbandsgemeinde, et le souvenir de Serge Masson, Gérard Verdier et Thea Spengler, membres fondateurs qui nous ont quittés trop tôt, nous accompagnera dans toutes les rencontres à venir.

Dès le début du jumelage, des cours d'allemand ont été organisés d'abord sous la houlette d'Alexandrine Laurent, puis celle de Henri Guesnon, accompagné d'un jeune volontaire du service civique en poste au collège des 7 Epis. Cette année, c'est Annabelle Zepnick qui occupe cette fonction et, malgré les restrictions sanitaires, elle continue inlassablement d'alimenter à distance la soif d'apprendre d'un petit groupe d'adultes motivés.

Notre dernière rencontre avec nos amis allemands remonte au mois de mai 2019, Nous avons alors reçu une douzaine de personnes à Saint André. En raison du Covid, la rencontre prévue à Bad Bibra en juin 2020 sur le thème de l'agriculture locale a dû être annulée, et nous n'avons pas pu fêter dignement notre dixième anniversaire cette année. Nous espérons pouvoir nous rendre en Allemagne l'année prochaine avec un nombre de participants plus important.

Nous sommes bien décidés à faire en sorte que les 10 prochaines années soient aussi riches en échanges que les 10 dernières !

Notre assemblée générale aura lieu comme chaque année en janvier. La date exacte en sera précisée ultérieurement, et nous invitons toutes les personnes intéressées par le jumelage à y participer.

En attendant, vous pourrez trouver de nombreuses photos de nos différentes rencontres sur la page Facebook « Comité de Jumelage Saint André – Bad Bibra » ou en tapant sur votre moteur de recherche « comitejumelage-badbibra.wixsite.com/jumelagesaintandre » (lien actif sur le site de la Mairie de Saint André).

* Regroupement communal de Saxe Anhalt dont les 2 villes principales sont Bad Bibra (2800 hab.) et Eckartsberga (2400 hab.)

CIRCUIT TOURISTIQUE

La commune de Saint André de l'Eure et l'association du patrimoine du plateau de St André ont réalisé un parcours de découverte historique et touristique dans le centre bourg.

Vous pouvez découvrir lors d'une promenade dans les rues et places du centre-ville des panneaux qui vous raconteront l'histoire de la commune à travers les siècles par ses monuments et bâtiments anciens, tout cela à travers dix points de visite :

- La mairie
- L'église
- Le locale de la police municipale
- La halle et la place Gambetta
- L'espace de la Mère Michel
- Les fontaines
- La halle aux grains
- L'ancienne gendarmerie rue Jules Cayaux
- La place aux cochons
- Le château médiéval

Il sera organisé dès la rentrée de septembre, à la demande de groupe des visites commentées.

Agenda

SOUS RÉSERVE DES PROCHAINES MESURES/RECOMMANDATIONS FACE AU COVID-19

Juillet

SAMEDI 3 - CONCERT « SOUL TRIP »

15h30 à la Médiathèque. Concert en plein air, parfait pour célébrer le retour de la musique live !



SAMEDI 3 - EURE POÉTIQUE ET MUSICALE

19h00 à l'église. Concert «solistes de l'ensemble intercontemporain» récital flûte et piano. Emmanuelle OPHÈLE flûte, piccolo - Hidéki NAGANO piano.



SAMEDI 10 - CINÉ DRIVE

22h00 sur le parking du collège. Places disponibles : 50 véhicules maximum. Sur inscription au 02.32.32.87.07



MARDI 13 - FEU D'ARTIFICE

SAMEDIS ET DIMANCHES APRÈS-MIDI EN JUILLET ET AOÛT
ACTIVITÉS PISCINE/JEUX POUR LES ENFANTS

sur l'espace du centre de loisirs.

Août

SAMEDI 28

DU RIRE POUR LA RENTRÉE

19h30 Dans le jardin de la Médiathèque. «Bas les masques au palace», sketches par l'association Rhizome.

Par la mairie de Saint-André et la compagnie Rhizome



Septembre

SAMEDI 4 - FORUM DES ASSOCIATIONS

14h à 18h Dans la cour de l'école de l'Hôtel de Ville (rue des écoles).

Octobre

SAMEDI 2 - CONCERT DE GOSPEL

à l'église

Novembre

SAMEDI 6 - MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

à la médiathèque

13 ET 14 - SALON AUTOMNAL

Samedi **15h-19h** / dimanche **10h-18h**
Salle du Clos Mulot

MARDI 30 - POT DE LA SAINT ANDRÉ

17h30 en centre-ville
Dégustation de boissons chaudes.

Décembre

3/4/5 - MARCHÉ DE NOËL

Espace de la Mère Michel

17/18 - SPECTACLE DE NOËL PAR RHIZOME

Salle du Clos Mulot

SAMEDI 18 - SPECTACLE PYROTECHNIQUE DE NOËL

Devant la Mairie

SUIVEZ-NOUS SUR
facebook®



LA COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ DE L'EURE ARRIVE SUR FACEBOOK !

Venez suivre l'actualité de votre commune et ne manquez aucune information utile : travaux, conseils municipaux, animations, vie associative ...



www.ville-st-andre-eure.fr